



Philippe LEMOINE
9, rue des cormorans
29850- GOUESNOU
Tél : 06.15.59.88.72

Compte-rendu réunion ETR

Mercredi 14 avril 2010 à Perros-Guirrec

Présents

Frank NICOLET	Morgan FRABOULET	Thierry TOMINE
Philippe LEMOINE	Bertrand MARIVAIN	Julio NAVARRO
Sylvain GUYOMARD	Eric VIALLE	

Excusés

Christian JOSEPH	Noël LARUELLE	Yann LEREGUER
Serge LARHER	Marc BASCLE	Thierry LE PRISE
Anthony BECAN		

Absents

Malcolm GOURMELON

Début de la séance à 20h15

Une première partie (environ 1h30mn) a été consacrée aux sélections à la fête des jeunes et aux championnats de France individuels Cadets et Juniors.

A- Les capitaines d'équipes pour la fête des jeunes :

Sont désignés :

- Thierry TOMINE (Fleuret masculin)
- Eric VAILLE (Fleuret féminin)
- Sylvain GUYOMARD (Epée masculine)
- Anthony BECAN (Epée féminine)
- Frank NICOLET (Sabre masculin)
- Morgan FRABOULET (Sabre féminin)

Remarque d'Eric VIALLE qui considère que le stage de préparation à la fête des jeunes n'est pas très utile car il est situé trop loin de l'échéance « compétition » et qu'il n'est pas en adéquation avec l'objectif recherché, c'est-à-dire la cohésion au sein des équipes bretonnes. Pour cela il préconise des regroupements par arme où chaque capitaine d'équipe s'organiserait pour rechercher d'autres équipes de la ligue ou des ligues limitrophes pour disputer des rencontres et ainsi apprendre à mieux connaître ses équipiers lors de ces confrontations.

Philippe LEMOINE rappelle qu'il a déjà fait cette remarque, il y a plus d'un an de cela, quant à l'éloignement entre ce stage et la fête des jeunes. Par contre l'explosion des armes sur différents

sites, s'il peut être bénéfique dans le domaine des confrontations, risque d'isoler les maîtres d'armes en fonction de leur spécialité car cela s'ajouterait aux regroupements par armes qui sont mis en place depuis une saison et dont tout le monde s'attache à reconnaître les bienfaits.

B- Propositions de l'E.T.R. mises à l'approbation du comité directeur:

- 1) Pour la fête des jeunes chaque ligue se voit attribuer un quota de places pour les compétitions individuelles et par équipes.

Proposition : que la ligue se garde le droit de garder une place pour un tireur qui aurait été blessé au cours de la saison lui empêchant de disputer toute la filière minime (ligue-zone-interzones-fête des jeunes). Cette blessure doit être entérinée par avis du médecin de la ligue.
7 voix pour et une contre

- 2) Le règlement fédéral actuel autorise un poussin 2^{ème} année (8 ans) à tirer en **pupille** au fleuret et au sabre.

Proposition : que tous les poussins puissent tirer dans les compétitions régionales en catégorie « pupille » au fleuret et au sabre.
8 voix pour.

- 3) Le règlement fédéral actuel n'autorise pas la compétition en catégorie « pupille » à l'épée tout en mentionnant que cela « est tolérée exclusivement par équipes de tireurs provenant de différents clubs »

Proposition : que tous les pupilles puissent tirer en benjamins aux six armes.
7 voix pour et une contre pour l'épée

- 4) Utilisation obligatoire de la bavette électrique au fleuret.

Proposition : adopter une démarche progressive pour permettre aux clubs de soutenir cet effort financier de la façon suivante :

- pour la catégorie « minime » pour la saison 2010-2011 ;
- pour la catégorie « benjamin » pour la saison 2011-2012 ;
- pour les catégories « poussin et pupille » pour la saison 2012-2013.

C- Questions diverses:

Morgan FRABOULET serait favorable à des regroupements pour la catégorie « poussin ».

Sylvain GUYOMARD pense que les regroupements par armes sont plus bénéfiques et plus faciles à organiser sur une journée et non sur un week-end.

Fin de la séance à 22h40.